Politique de protection des données

Conforme à la loi fédérale sur la protection des données (nLPD)

Adopté par le comité - En vigueur dès le 1er janvier 2026

Art. 1 Champ d'application

Le TENNIS CLUB ETOY (ci-après « le Club »), association au sens des art. 60 et suivants du Code civil suisse, dont le siège est à Etoy (VD), attache une grande importance à la protection des données personnelles de ses membres, des participants à l'école de tennis (notamment les enfants et leurs parents ou représentants légaux), de ses moniteurs et collaborateurs, ainsi que des visiteurs de son site internet.

La présente politique décrit quelles données personnelles le Club traite, à quelles fins, sur quelle base légale, avec qui elles sont partagées, combien de temps elles sont conservées, et quels droits les personnes concernées peuvent exercer. Elle est établie conformément à la loi fédérale sur la protection des données du 25 septembre 2020 (nLPD) et à son ordonnance d'exécution (OPDo).

Art. 2 Responsable du traitement

Le responsable du traitement des données au sens de la nLPD est :

- Tennis Club Etoy
- Chemin du Tennis 1, CP 145, 1163 Etoy VD
- Courriel : comite@tcetoy.ch
- Représenté par : Comité du Tennis Club Etoy

Art. 3 Données collectées

3.1 Membres du Club

- Identité : nom, prénom, date de naissance, sexe.
- Coordonnées : adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail.
- Données d'adhésion : catégorie de membre, date d'entrée, statut.
- Paiement : coordonnées bancaires pour l'encaissement des cotisations.
- Numéro de licence Swiss Tennis, classement, résultats de compétition.

3.2 École de tennis (enfants et adultes)

- Identité : nom, prénom, date de naissance, niveau de jeu, groupe de cours.
- Coordonnées des parents ou représentants légaux, contact d'urgence.
- Informations médicales pertinentes communiquées volontairement et traitées comme données sensibles, avec un accès restreint aux seuls moniteurs concernés.
- Signature du parent ou représentant légal pour les mineurs, et éventuelle opposition à l'utilisation de l'image du participant (voir section 12).
- Présences, absences et progression pédagogique.

3.3 Moniteurs et bénévoles

- Données d'identité et de contact.
- Diplômes et qualifications (p. ex. brevets Swiss Tennis).
- Données salariales ou de défraiement, dans la mesure nécessaire à la comptabilité du Club.

3.4 Participants aux manifestations du Club

- Photos et vidéos prises lors des manifestations du Club (p. ex. Nuit du tennis, repas de soutien, ouverture de la saison, tournois, rencontres interclubs, loto), sur lesquelles peuvent apparaître des membres, leurs invités et d'autres personnes présentes.

3.4 Visiteurs du site internet

- Données transmises via les formulaires de contact ou d'inscription en ligne.
- Données techniques de navigation (adresse IP, type de navigateur), si des outils de statistiques ou des cookies sont utilisés.

Art. 4 Finalités du traitement

Le Club traite ces données personnelles pour :

- Gérer les adhésions, les cotisations et la comptabilité de l'association.
- Organiser les cours de l'école de tennis, la réservation des courts et les tournois internes ou interclubs.
- Assurer la sécurité des participants, notamment des enfants (contacts d'urgence, informations médicales pertinentes).
- Communiquer avec les membres (convocations à l'assemblée générale, newsletter, informations sur les cours et événements).
- Répondre aux obligations légales et réglementaires, y compris envers Swiss Tennis et les autorités.
- Assurer la sécurité informatique et le bon fonctionnement du site internet.
- Publier des photos prises lors des cours, manifestations et autres activités du Club, ou des résultats sportifs, sur le site internet, les réseaux sociaux ou l'affichage du Club, sauf opposition de la personne concernée (ou de son représentant légal pour les mineurs).

Art. 5 Base légale du traitement

Le traitement des données repose selon les cas sur :

- L'exécution du contrat d'adhésion ou du contrat de cours (relation entre le membre/parent et le Club).
- Le consentement de la personne concernée (ou de son représentant légal pour les mineurs), notamment pour les photos et la newsletter.
- L'intérêt légitime du Club à assurer son bon fonctionnement administratif et la sécurité de ses membres.
- Le respect des obligations légales et comptables.

Art. 6 À qui les données sont-elles communiquées

Le Club ne vend ni ne loue les données personnelles de ses membres. Elles peuvent toutefois être communiquées, dans la mesure nécessaire :

- Aux membres du comité et aux moniteurs, dans le cadre de leurs fonctions respectives.
- À Swiss Tennis et à l'association cantonale de tennis, pour l'affiliation, les licences et les classements.
- À des prestataires de services techniques (hébergement du site internet, logiciel de gestion des membres, envoi de newsletter, service de paiement en ligne), sur la base de contrats garantissant un niveau de protection adéquat des données.
- Aux assurances du Club, en cas de sinistre ou d'accident.
- Aux autorités, lorsque la loi l'exige.

Le Club veille à ce que l'accès aux données au sein du comité et parmi les moniteurs soit limité aux personnes qui en ont besoin pour l'exercice de leur fonction.

Art. 7 Transfert de données à l'étranger

Si le Club fait appel à des prestataires informatiques (hébergement du site, outils de newsletter, stockage en nuage) dont les serveurs se trouveraient hors de Suisse, un tel transfert n'a lieu que vers des pays offrant un niveau de protection des données jugé adéquat, ou moyennant des garanties contractuelles appropriées (clauses de protection des données).

Art. 8 Durée de conservation

- Les données des membres actifs sont conservées durant toute la durée de l'adhésion.
- Après la fin de l'adhésion, les données sont conservées au maximum 2 ans à des fins archivistiques ou de ré-adhésion, sauf obligation légale de conservation plus longue (p. ex. pièces comptables : 10 ans, art. 958f CO).
- Les données médicales sensibles communiquées pour l'école de tennis sont supprimées au plus tard à la fin de la saison, sauf nécessité justifiée de conservation plus longue.
- Les photos publiées le sont pour la durée du consentement donné, retirable en tout temps.

Art. 9 Cookies et outils de mesure d'audience

Si le site internet du Club utilise des cookies techniques (nécessaires au fonctionnement du site) ou des outils d'analyse d'audience, le Club fait en sorte que l'utilisateur puisse s'y opposer ou paramétrer son consentement.

Art. 10 Sécurité des données

Le Club met en œuvre des mesures organisationnelles et techniques appropriées pour protéger les données personnelles contre la perte, l'accès non autorisé, la modification ou la divulgation, telles que :

- Accès aux fichiers de membres limité aux personnes autorisées du comité.
- Mots de passe et protection des outils numériques utilisés pour la gestion des membres.

- Destruction sécurisée des documents papier contenant des données personnelles lorsqu'ils ne sont plus nécessaires.

Art. 11 Droits des personnes concernées

Conformément aux art. 25 et suivants de la nLPD, toute personne concernée (membre, parent d'un enfant inscrit à l'école de tennis, moniteur) a le droit de :

- Demander si des données la concernant sont traitées, et obtenir une copie de ces données (droit d'accès).
- Demander la rectification de données inexactes.
- Demander l'effacement ou la limitation du traitement de ses données, dans les limites prévues par la loi.
- S'opposer à un traitement, notamment retirer à tout moment son consentement à la publication de photos.
- Demander la remise ou le transfert de ses données dans un format usuel (droit à la portabilité), lorsque applicable.

Ces droits peuvent être exercés en tout temps par écrit auprès du Club, à l'adresse comite@tcetoy.ch.

Toute personne concernée peut également déposer une plainte auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), www.edoeb.admin.ch, si elle estime que le traitement de ses données viole la loi.

Art. 12 Droit à l'image

Des photos et vidéos peuvent être prises lors des cours et stages de l'école de tennis et lors des manifestations du Club, puis utilisées pour la communication et la promotion du Club (site internet, réseaux sociaux, affichage).

Cette règle s'applique à toutes les personnes présentes : membres, participants à l'école de tennis, invités et public. Toute personne concernée (ou son représentant légal pour un mineur) peut s'opposer à l'utilisation de son image en informant le Club par écrit à l'adresse comite@tcetoy.ch ou, lors d'une manifestation, directement auprès des organisateurs ou de la personne qui prend les photos. Elle peut aussi demander en tout temps le retrait d'une photo ou d'une vidéo déjà publiée. Cette opposition n'affecte pas la participation aux cours ni aux activités du Club.

Lors des manifestations, un avis affiché sur place ou joint à l'invitation informe les personnes présentes que des photos et vidéos sont prises et comment s'y opposer.

Pour les enfants et juniors (membres ou inscrits à l'école de tennis), les informations les concernant sont communiquées par leurs parents ou représentants légaux, qui exercent en leur nom les droits décrits à la section 11, y compris le droit de s'opposer à l'utilisation de leur image.

Art. 13 Modifications de la présente politique

Le Club peut adapter la présente politique de protection des données en tout temps, notamment pour tenir compte de l'évolution légale ou de ses outils informatiques. La version en vigueur est celle publiée sur le site internet du Club, avec sa date de dernière mise à jour.

Art. 14 Contact

Pour toute question relative à la présente politique ou au traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le comité du Club à l'adresse suivante : comite@tcetoy.ch